iati International Aid Transparency Initiative

2024

Rapport financier



Table des matières

01 Aperçu des finances de l'année 2024 2

Figure 1 : Aperçu des flux financiers de l'année 2024

02 Revenus 3

Figure 2 : Ventilation des revenus de l'année 2024, comparée à celle des revenus de l'exercice précédent

Figure 3 : Résumé des cotisations des membres de l'IITA de l'année 2024

03 Budget et dépenses 7

Figure 4 : Budget et dépenses pour l'exercice 2024, comparés à ceux de l'exercice précédent

Figure 5 : Dépenses du Secrétariat de l'IITA en 2024, par cadre de travail (en dollars US)

Figure 6 : Dépenses du Secrétariat de l'IITA en 2024, par catégorie de coût (en dollars US)

04 Situation financière à la fin de l'année 2024 10

Figure 7 : Situation financière à la fin de l'année 2024

05 Déclaration sur la gestion financière 11



Revenus et dépenses

6 342 819 dollars US
Revenus totaux

Les revenus totaux comprennent les cotisations des membres, les contributions volontaires ainsi que les intérêts perçus et les fonds reportés des exercices précédents, à savoir 2 638 581 dollars US.

4 764 864 dollars US
Budget approuvé

4 254 595 dollars US
Dépenses totales

Activités, personnel et coûts de gestion.

2 088 224 dollars US
Trésorerie en décembre 2024

01
Aperçu des finances de l'année 2024

Le présent document est le Rapport financier 2024 de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA)

Ce rapport financier présente les revenus et les dépenses de l'IITA en 2024, en les comparant à ceux de l'exercice précédent. Veuillez consulter le Rapport annuel 2024 de l'IITA pour obtenir davantage d'informations sur les activités mises en œuvre au cours de l'année dernière ainsi que sur les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs du Plan stratégique 2020-2025 de l'IITA.

Figure 1 : Aperçu des flux financiers de l'année 2024

Revenus de janvier à décembre 2024	
Revenus issus des cotisations des membres	3 516 216 dollars US
Revenus issus des contributions volontaires	171 931 dollars US
Revenus issus des versements d'intérêts de janvier à décembre 2024	16 091 dollars US
Revenus et intérêts reportés de la période 2013-2023	2 638 581 dollars US
Total	**6 342 819 dollars US**

Dépenses de janvier à décembre 2024	
Dépenses relatives aux projets	3 890 185 dollars US
Frais de gestion	364 410 dollars US
Total	**4 254 595 dollars US**

Trésorerie estimée en décembre 2024	
Total	**2 088 224 dollars US**

02
Revenus

Les revenus de l'IITA proviennent des cotisations de ses membres. Les membres de l'IITA ont approuvé le montant actuel de leur cotisation annuelle lors de l'Assemblée des membres de l'IITA de 2019. Des revenus supplémentaires proviennent également de contributions volontaires. Le cumul des cotisations constitue le budget global servant à financer le travail de l'IITA.

En tant qu'organisme responsable des services juridiques et opérationnels au sein du Secrétariat de l'IITA, l'UNOPS assume l'entière responsabilité fiduciaire relative à la réception, à la mise en dépôt et au décaissement de l'ensemble des cotisations des membres[1].

Figure 2 : Ventilation des revenus de l'année 2024, comparée à celle des revenus de l'exercice précédent

	2024 (en dollars US)	2023 (en dollars US)
Revenus issus des cotisations des membres (UNOPS)	3 174 776	2 567 402
Revenus issus des cotisations des membres (PNUD)	341 439	85 000
Revenus issus des contributions volontaires	171 931	69 451
Revenus issus des versements d'intérêts	16 091	30 937
Trésorerie et intérêts reportés depuis les exercices précédents	2 638 581	3 935 946
Total	**6 342 819**	**6 688 736**

États financiers provisoires

L'IITA publie sur son site Internet (iatistandard.org/fr/) les états financiers préparés par l'UNOPS. Ils couvrent la totalité de la période pendant laquelle le collectif du Secrétariat a soutenu l'Initiative, de septembre 2013 à décembre 2024. Les états financiers provisoires portent sur une année civile et intègrent toutes les contributions financières versées par les membres au cours de cette période.

Consulter tous les états financiers certifiés de l'IITA

1 En 2024, alors que la majorité des membres ont versé leur cotisation à l'UNOPS, trois membres de l'IITA ont choisi de verser directement leur contribution au PNUD, l'organisme hébergeant le Secrétariat.

Revenus perçus de la part des membres de l'IITA

Le tableau suivant indique les cotisations d'adhésion à l'IITA en 2024. Il recense les membres de l'IITA en règle, c'est-à-dire ceux qui ont payé leur cotisation annuelle pour 2024 et ceux auxquels le Conseil d'administration a accordé une dispense de cotisation pour l'année[2].

Statut de membre : modifications apportées en 2024 aux Procédures opérationnelles permanentes de l'IITA

Afin d'assurer une plus grande transparence dans la gestion de l'Initiative, des modifications ont été apportées à la section 2.3 – *Cotisations et critères de bonne situation financière des membres* – des Procédures opérationnelles permanentes de l'IITA (désormais mise à jour aux sections 2.4 et 2.5). Ces changements traduisent les conclusions de l'examen et des consultations menés en 2023 par le Groupe de travail sur les Procédures opérationnelles permanentes.

Afin de faciliter la participation d'organisations plus petites, les procédures actualisées prévoient la possibilité d'une exemption de cotisation pour les OSC, les acteurs de la coopération Sud-Sud et d'autres entités disposant de moins de ressources (section 2.4).

Les amendements introduisent en outre des délais clairs pour le versement des contributions et définissent des sanctions en cas de non-paiement. Ils fournissent également des conseils sur les modalités de réintégration des membres exclus de l'IITA pour cause de non-conformité financière (section 2.5).

Ensemble, ces révisions renforcent la gouvernance financière de l'IITA et promeuvent une approche plus inclusive et plus responsable de l'adhésion en donnant à tous les membres, indépendamment de leur taille et de leurs ressources, la possibilité de s'engager de manière significative dans l'Initiative.

Figure 3 : Synthèse des cotisations des membres de l'IITA

Organisation	Type de contribution
AfroLeadership	Adhésion (Organisation de la société civile)
Agence néerlandaise pour les entreprises (RVO.nl)	Adhésion (Organisation de la société civile)
Association of Freelance Journalists	Adhésion (Organisation de la société civile)
Development Media International (DMI)	Adhésion (Organisation de la société civile)
Fields Data	Adhésion (Organisation de la société civile)
Organisation internationale de droit du développement (IDLO)	Adhésion (Organisation de la société civile)
Réseau canadien sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (CanWaCH)	Adhésion (Organisation de la société civile)

2 Comme le prévoient les Procédures opérationnelles permanentes de l'IITA : 2.4 *« Lorsqu'un membre admissible […] rencontre des difficultés, notamment sur le plan politique, social ou économique, qui affectent sa capacité à verser sa cotisation annuelle, il peut soumettre une demande auprès du Conseil d'administration pour bénéficier d'une exonération de cotisation. […] La demande doit contenir une explication claire des circonstances exceptionnelles. »*

Organisation	Type de contribution
Solidar Suisse	Adhésion (Organisation de la société civile)
Transparency International	Adhésion (Organisation de la société civile)
Bangladesh	Adhésion (pays partenaire)
Burkina Faso	Adhésion (pays partenaire)
Colombie	Adhésion (pays partenaire)
Madagascar	Adhésion (pays partenaire)
Moldova	Adhésion (pays partenaire)
Népal	Adhésion (pays partenaire)
Nigéria	Adhésion (pays partenaire)
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Adhésion (pays partenaire)
Sierra Leone	Adhésion (pays partenaire)
Somalie	Adhésion (pays partenaire)
Tanzanie	Adhésion (pays partenaire)
Yémen	Adhésion (pays partenaire)
Development Gateway	Adhésion (secteur privé)
Emergentally GmbH	Adhésion (secteur privé)
The Open Data Company B.V	Adhésion (secteur privé)
Agence belge de développement (Enabel)	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida)	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Allemagne – Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Australie – Ministère des Affaires étrangères et du Commerce	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Banque africaine de développement (BAD)	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Banque interaméricaine de développement (BID)	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Banque islamique de développement (BIsD)	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Banque mondiale/Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Banque ouest-africaine de développement (BOAD)	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
CAF – Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Canada – Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Danemark – Ministère des Affaires étrangères	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Commission européenne	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)

Organisation	Type de contribution
Finlande – Ministère des Affaires étrangères	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Fondation Gates	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Fondation William et Flora Hewlett	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)	Adhésion (organisme des Nations Unies)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	Adhésion (organisme des Nations Unies)
Fonds international de développement agricole (FIDA)	Adhésion (organisme des Nations Unies)
Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
France – Agence française de développement (AFD)	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
GAVI	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Irlande – Irish aid	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
ONU Femmes	Adhésion (organisme des Nations Unies)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	Adhésion (organisme des Nations Unies)
Organisation internationale du Travail (OIT)	Adhésion (organisme des Nations Unies)
Organisation mondiale de la Santé (OMS)	Adhésion (organisme des Nations Unies)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Adhésion (organisme des Nations Unies)
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)	Adhésion (organisme des Nations Unies)
Pays-Bas – Ministère des Affaires étrangères (Coopération au développement)	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)	Adhésion (organisme des Nations Unies)
Programme d'aide de la Nouvelle-Zélande – Ministère des Affaires étrangères et du Commerce	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	Adhésion (organisme des Nations Unies)
République de Corée	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)
Royaume-Uni – Ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement	Adhésion (Organisme de coopération au service du développement)

Tableau de bord des contributions des membres de l'IITA

Consulter le tableau de bord des contributions des membres de l'IITA (publié en 2025) pour prendre connaissance des contributions annuelles de chaque organisation membre de l'IITA de 2013 à 2025.

03
Budget et dépenses

Les dépenses prévisionnelles de l'IITA sont détaillées dans le document « budget et plan de travail annuels », préparé par le Secrétariat et validé par le Conseil d'administration. Le budget et le plan de travail indiquent comment les activités de l'année seront financées, en tenant compte des objectifs du Plan stratégique de l'IITA pour la période 2025-2030.

Figure 4 : Budget et dépenses pour l'exercice 2024, comparés à ceux de l'exercice précédent

	Budget 2024 (en dollars US)	Dépenses 2024 (en dollars US)	Budget 2023 (en dollars US)	Dépenses 2023 (en dollars US)
Dépenses totales liées aux activités et au personnel	4 452 813	3 890 185	5 315 632	3 772 877
Frais de gestion	312 051	364 410	414 010	277 278
Total	**4 764 864**	**4 254 595**	**5 729 643**	**4 050 156**

Consulter le document« budget et plan de travail » de l'IITA (révisé en avril 2024) et l'ensemble des budgets précédents

Dépenses consacrées aux activités de l'IITA

Le budget et le programme de travail annuels de l'IITA sont établis dans la perspective de la réalisation du Plan stratégique 2020-2025 de l'Initiative. En 2024, le budget et le plan de travail de l'IITA comportaient huit principaux cadres de travail :

- **Structure de responsabilité**
- **Administration de la norme de l'IITA**
- **Infrastructure technique**
- **Soutien aux signataires et aux utilisateurs**
- **Plaidoyer, communauté et communication**
- **Services de politiques et de planification**
- **Gestion opérationnelle et financière**
- **Gestion des achats et des contrats**

Figure 5 : Dépenses du Secrétariat de l'IITA en 2024, par cadre de travail (en dollars US)

Dépenses par cadre de travail	Total des dépenses de l'IITA
Cadre de travail 1 : Structure de responsabilité	462 613
Cadre de travail 2 : Administration de la norme de l'IITA	311 803
Cadre de travail 3 : Infrastructure technique	772 275
Cadre de travail 4 : Soutien aux signataires et aux utilisateurs	548 860
Cadre de travail 5 : Plaidoyer, communauté et communication	542 935
Cadre de travail 6 : Services de politiques et de planification	728 099
Cadre de travail 7 : Gestion opérationnelle et financière	734 538
Cadre de travail 8 : Gestion des achats et des contrats	153 472
Cadre de travail 9 : Activités de transition	–
Total général	**4 254 595**

Figure 6 : Dépenses du Secrétariat de l'IITA en 2024, par catégorie de coût (en dollars US)

Catégorie de coût	Total des dépenses (en dollars US)
Personnel	**1 605 415**
Coût de la main-d'œuvre – Personnel des partenaires de mise en œuvre	1 039 073
Indemnités de stage	1 383
Coût de la main-d'œuvre – Contrat de services professionnels internationaux (IPSA)	564 534
Coût de la main-d'œuvre – Personnel intérimaire des partenaires de mise en œuvre	426
Consultants et contrats de prestations de services	**1 538 120**
Consultants internationaux – Prestations d'appui ponctuel	167 948
Consultants internationaux – Prestations d'assistance technique ponctuelle	289 589
Prestataires de services	1 045 194
Contrats de services à long terme	35 389
Assurance générale – Conseil	–
Services aux projets – Coûts opérationnels généraux	–

Catégorie de coût	Total des dépenses (en dollars US)
Applications informatiques/abonnements	**53 134**
Fournitures liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC)	2 755
Abonnement au service de courrier électronique	–
Logiciels informatiques	6 499
Coût de maintenance – Licences de logiciels	34 800
Impressions et publications	9 080
Autres coûts liés aux médias	–
Déplacements	**293 487**
Voyages internationaux/locaux	151 019
Indemnités journalières de subsistance – Déplacements internationaux/locaux	74 045
Frais de voyage – Autres	25 304
Frais d'apprentissage, d'atelier et de formation	43 119
Subventions	**400 000**
Publish What You Fund (PWYF)	400 000
Autres	**30**
Pertes de change	371
Gain de change non réalisé	(341)
Dépenses totales liées aux activités et au personnel	**3 890 185**
Frais de gestion	**364 410**
Total général	**4 254 595**

Catégorie de coût	Total des dépenses de l'IITA
Personnel	**1 605 415**
Activités	**2 284 770**
Frais de gestion	**364 410**

04
Situation financière à la fin de l'année 2024

Figure 7 : Situation financière à la fin de l'année 2024

Trésorerie au 31 décembre 2024/Montant total de la trésorerie reportée sur 2025	
Total	2 088 224 dollars US

L'IITA a terminé l'année 2024 avec une trésorerie de plus de 2 millions de dollars US, qui a été reportée en 2025. Ce résultat traduit la prudence de la gouvernance financière et de la gestion des ressources de l'Initiative en 2024.

Malgré ce solde positif en fin d'année, l'IITA est actuellement confrontée à un déséquilibre croissant entre des revenus annuels stables (qui se sont élevés en moyenne à 2,9 millions de dollars US de 2017 à 2024) et des coûts opérationnels en hausse, qui ont atteint 4,3 millions de dollars US en 2024. Cette pression a été aggravée par l'inflation mondiale et le recours croissant aux services de l'IITA. Parmi les principaux facteurs d'augmentation des dépenses figurent les réformes dont le Secrétariat de l'IITA a fait l'objet en 2023 afin d'améliorer la coordination et la performance à tous les niveaux de l'Initiative.

Dans le même temps, les frais d'adhésion à l'IITA sont restés inchangés depuis 2016, ce qui représente pour les membres une contribution peu élevée et leur donne accès à des services d'un bon rapport qualité-prix. L'augmentation des coûts mondiaux, en partie due à l'inflation, a cependant exercé une pression croissante sur les revenus de base provenant des cotisations et des contributions volontaires. Afin de préserver la viabilité financière à long terme de l'IITA, le Secrétariat a préparé en 2024 une note qui traite spécifiquement de ce problème. Cette note a été examinée par le Conseil d'administration, ce qui a conduit à la création d'un Groupe de travail sur la viabilité financière.

Le Groupe de travail sur la viabilité financière, composé de membres volontaires de l'IITA, a été chargé d'examiner des scénarios financiers, d'étudier des stratégies de financement innovantes et de se rapprocher des différentes catégories de membres afin d'élaborer un plan prospectif complet.

Leurs conclusions et recommandations éclaireront les décisions futures du Conseil d'administration et de l'Assemblée des membres, et joueront un rôle central dans la mise en œuvre du Plan stratégique de l'IITA pour la période 2026-2030. Grâce à ces efforts, l'IITA adopte une approche proactive et collaborative pour garantir sa résilience financière et la continuité de son action dans les années à venir.

05
Déclaration sur la gestion financière

En dépit des contraintes financières actuelles, l'IITA a été en mesure de mener ses activités opérationnelles tout au long de l'année 2024. Grâce à un contrôle responsable des dépenses tenant compte des ressources disponibles et des revenus escomptés, l'Initiative a clôturé l'année avec un solde positif de 2 088 224 dollars US, ce qui est nettement supérieur aux prévisions initiales.

Ce résultat doit beaucoup à la nomination, à la mi-2024, d'une directrice exécutive de l'IITA, mesure qui a favorisé une collaboration plus étroite et plus efficace au sein du Secrétariat de l'IITA entre l'UNOPS et le PNUD. Cette coordination renforcée s'est avérée capitale pour faire face aux difficultés financières et a permis d'adopter des stratégies audacieuses, et non moins responsables, visant à sauvegarder la viabilité de l'Initiative.

D'ici à la mi-2025, le Groupe de travail sur la viabilité financière de l'IITA devrait proposer des recommandations pratiques qui soutiendront les efforts de collecte de fonds et qui, dans les domaines s'y prêtant, favoriseront la diminution des coûts. Dans le même temps, le PNUD a intensifié ses efforts pour accroître la visibilité de l'IITA et élargir sa base de membres, tandis que l'UNOPS s'emploie à poursuivre la rationalisation des processus d'accord et à renforcer la collecte des contributions.

Les difficultés rencontrées offrent par ailleurs des occasions de se renouveler et d'innover. L'IITA reste fermement attachée à une gestion financière saine et à une collaboration étroite avec ses membres et ses partenaires en vue de renforcer sa viabilité financière. Grâce à une collaboration continue, à une planification stratégique et à une détermination collective, l'Initiative est sur la bonne voie pour pérenniser son action à l'échelle mondiale et aborder l'avenir avec une situation financière stabilisée.

Engagement en faveur de la transparence

Le Secrétariat de l'IITA est hébergé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Open Data Services assurant la fonction de partenaire d'exécution du Secrétariat pour les services technologiques, et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) étant responsable des services financiers. Les paiements des prestations d'Open Data Services sont comptabilisés dans les données régulièrement transmises par le PNUD sur la plateforme de l'IITA, conformément aux normes de l'Initiative, dans le cadre de ses activités de production de rapports et de son propre engagement à la transparence. Cette disposition est contractualisée dans un accord à long terme entre le PNUD et l'IITA.

International
Aid Transparency
Initiative

IATISTANDARD.ORG

